

N° DB-48 /CP/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SAP/BCA

Yaoundé, le

19 FEB 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique porte à la connaissance des professionnels de la santé et du public que les laboratoires ABBOTT ont renoncé à l'exploitation de l'Autorisation de Mise sur le Marché attribuée à leur spécialité ci-après :

N°	Désignation, forme et dosage	Présentation	Numéro d'AMM
1	TADENAN 50mg capsule molle	B/30	N°2020041

Les boîtes encore disponibles dans les officines peuvent être vendues et les nouvelles importations seront subordonnées aux dérogations spéciales d'importation. /-

Yaoundé, le

19 FEB 2020

Ampliations :

- MINSANTE/CAB
- SESP/CAB
- SG
- IG/MINSANTE
- DG/LANACOME
- DG/DOUANES
- SGS
- Tout DRSP(10)
- Président de l'Ordre des Pharmaciens
- Président du syndicat des Pharmaciens
- Tout Grossiste/Tout Responsable FS
- Tout Pharmacien d'Officine
- CRTV/RADIO/TELE
- CAMEROON TRIBUNE



*Dr MANAOUA MALACHIE*